

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal

Villiers-le-Bel pour tous

En vertu des articles L. 52-1 et L. 52-8 du code électoral, réglementant la communication municipale en période pré-électorale, les tribunes du groupe de la Majorité municipale, sont temporairement suspendues.

Sori Dembélé, Conseiller municipal, Conseiller communautaire

« L'avenir d'Adélaïde-Hautval: une chance pour notre ville »

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles fêtes, empreintes de sérénité, de partage et d'espoir.

Ces moments sont l'occasion de nous rappeler ce qui nous unit: notre attachement à Villiers-le-Bel, notre volonté de la voir progresser et notre confiance dans la capacité de notre ville à construire un avenir plus juste et plus digne pour tous.

C'est dans cet esprit que je partage avec vous le courrier que j'ai adressé à Monsieur le Préfet du Val-d'Oise, au sujet de l'avenir du site de l'ancien hôpital Adélaïde-Hautval. Ce projet est au cœur de notre vision pour l'avenir de Villiers-le-Bel: il s'agit de défendre un aménagement utile, cohérent et porteur d'espérance pour notre jeunesse et nos familles.

En ma qualité de conseiller municipal d'opposition à Villiers-le-Bel et de conseiller communautaire, je souhaite attirer votre attention sur l'avenir du site de l'ancien hôpital Adélaïde-Hautval. Ce site me paraît particulièrement pertinent pour accueillir la cité scolaire à vocation internationale initialement envisagée sur le Triangle de Gonesse.

La commissaire-enquêtrice, dans son rapport du 5 septembre 2025 relatif à la nouvelle ZAC du Triangle de Gonesse, a souligné l'incompatibilité d'une telle implantation avec la proximité immédiate des pistes aéroportuaires de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget ainsi qu'avec la pollution atmosphérique et sonore qui en découle. Elle a néanmoins encouragé la recherche d'un site alternatif, plus favorable à l'accueil des élèves et des personnels.

C'est précisément dans cet esprit constructif que je vous soumets, avec les élus de mon groupe, la proposition du lieu Adélaïde-Hautval à Villiers-le-Bel. Cet emplacement, qui a été identifié par les services de l'État en 2021, dans le cadre du Plan d'actions pour le Val-d'Oise présente de nombreux atouts:

- Une accessibilité directe par la gare RER D « Villiers-le-Bel–Gonesse–Arnouville » ;
- Une inscription dans le cœur urbain de l'Est du Val-d'Oise, à proximité du pôle universitaire de Sarcelles ;
- Une superficie suffisante (8 ha) pour accueillir un projet éducatif ambitieux ;
- Un environnement déjà équipé en infrastructures sportives et éducatives ;
- Une distance accrue vis-à-vis des nuisances aéroportuaires.

Au-delà de ces arguments techniques, ce projet serait porteur d'un élan éducatif et social, capable de redonner de l'espérance et de la fierté aux familles. Il incarnerait concrètement la volonté de réussite et d'ouverture internationale que cette cité scolaire symboliserait.

Aussi, nous vous demandons :

1. La mise en place d'une concertation publique sur le choix du site d'implantation de la Cité scolaire à vocation internationale ;
2. Un moratoire sur les projets municipaux et intercommunaux actuellement envisagés sur le site Adélaïde-Hautval, le temps d'évaluer objectivement les potentialités de ce lieu.

Sori DEMBÉLÉ